

# Éolien en mer : top départ pour l'appel d'offres géant

Le gouvernement franchit le pas que la filière éolienne espérait de ses vœux. Il compte équiper les côtes avec 10 gigawatts supplémentaires d'éolien en mer, cinq fois la puissance déjà installée. Le parc Oléron 1 fait partie du lot

**Jean-Denis Renard  
et Raphaël Burgos**  
jd.renard@sudouest.fr

C'est peut-être la décision la plus importante concernant l'approvisionnement énergétique du pays depuis le début de la construction du réacteur EPR de Flamanville, il y a presque vingt ans. Hier, la Commission de régulation de l'énergie (CRE) a publié le cahier des charges de l'appel d'offres géant lancé pour équiper les côtes françaises de 10 gigawatts (GW) d'éolien en mer à l'horizon 2035. Cinq fois les capacités déjà installées, qui se limitent aux parcs de Fécamp (Seine-Maritime), Saint-Brieuc (Côtes-d'Armor), Saint-Nazaire (Loire-Atlantique) et l'île d'Yeu-Noirmoutier (Vendée).

La CRE analysera les offres émises par les industriels intéressés à la fin de l'année, et l'annonce des lauréats aura lieu au mois de février 2027. L'AO 10 (pour appel d'offres n° 10) intègre onze parcs, échelonnés de la Manche à la Méditerranée. Pour moitié en éolien posé, pour moitié en éolien flottant.

## « Ça s'annonce polémique »

Le posé correspond à la seule solution utilisée jusqu'à maintenant : on creuse des fondations dans le plancher marin, on y érige une colonne

jusqu'à la surface et on plante le mât de l'éolienne au-dessus. Le flottant, une technologie à peine mature, consiste à ancrer au fond un socle flottant qui porte l'éolienne. Cette option permet de couvrir des secteurs dont les profondeurs sont rédhibitoires pour l'éolien posé.

Vierge de tout aménagement, la façade atlantique de la région Nouvelle-Aquitaine est incluse avec le parc Oléron 1, un équipement aux allures de serpent de mer. Prévu à 40 kilomètres au large de l'île d'Oléron, en

## L'automne dernier, les opposants, qui rassemblent large dans la population locale, s'étaient réjouis de l'échec de l'appel d'offres

Charente-Maritime, le projet a échoué à intéresser les industriels lors d'un appel d'offres antérieur, déclaré infructueux en septembre 2025. Les passions qu'il a soulevées ces dernières années risquent de revenir. « Ça s'annonce polémique. Nous défendons notre patrimoine et notre littoral, et je ne suis pas convaincue de l'intérêt de cet équipement », soupire Fabienne Ford, la maire de Saint-Denis-d'Oléron, vice-présidente char-

gée de l'énergie et du littoral au sein de la communauté de communes. L'automne dernier, les opposants, qui rassemblent large dans la population locale, s'étaient réjouis de l'échec de l'appel d'offres.

Aujourd'hui, ce sont les rangs des partisans de l'éolien en mer en Charente-Maritime qui se parent de sourires. L'enjeu industriel est de taille pour le Port Atlantique La Rochelle, qui a engagé de lourds investissements pour servir de plateforme aux « colis » d'éoliennes. Les autres ports de commerce de Nouvelle-Aquitaine sont également dans la partie : Charente Atlantique (Rochefort et Tonnay-Charente), Bordeaux et Bayonne.

## « Des opportunités d'affaires »

« Ce sont des opportunités d'affaires pour la construction des parcs et leur maintenance. Le développement de l'éolien en mer est une bonne nouvelle pour les Laminoirs des Landes à Tarnos et pour NDC Foundry à Rochefort », justifie Rémi Justinien, le maire de Tonnay-Charente, vice-président de la Région Nouvelle-Aquitaine, en charge de l'économie de la mer.

À ce stade, l'affaire est loin d'être entendue. Les motifs qui avaient dissuadé les industriels pour Oléron 1 demeurent : une profondeur de quelque 70 mètres au niveau du site envisagé, ce qui génère des contraintes techniques inédites et des surcoûts. Or l'État veut toujours plafonner le prix moyen de l'électricité produite à 100 euros le mégawatt-heure (MWh), un tarif que la filière avait trouvé insuffisant lors du précédent appel d'offres. Quant à Oléron 2, son jumeau en éolien flottant, il n'en est plus question pour le moment.